indication dont il faudra bien tenir compte dans l'avenir.

Pour ce premier résultat très important, que d'autres peut-être, après le premier étonnement passé, feindront de considérer comme négligeable, chers concitoyens, nous vous remercions et vous témoignons toute notre satisfaction.

D'ailleurs le dernier mot n'est pas dit : le 10 mai vous compléterez votre œuvre. Lors des élections législatives, n'avez-vous pas donné la majorité au citoyen Delecroix, ; n'avez-vous pas ainsi témoigné du républicanisme du corps électoral à Templeuve ?

Après avoir fait cette constatation, le Comité républicain démocratique présente et recommande avec entière confiance à vos suffrages ceux de ses candidats que vous-mêmes avez désignés pour le scrutin de ballottage, suivant le nombre de voix que vous leur avez données dimanche dernier.

Candidats : MM. F. Tison, docteur en médecine — Ledez Louis, ancien conseiller — Fontaine Louis, ancien conseiller — Dubreucq Jules, cultivateur, (Bourg) — Descatoire Henri, rentier (Bourg — Deperne-Fourneau Jules, (Bourg).

Electeurs,

Avec la discipline qu'impose toute conviction sincère, en hommes libres, vous voterez le 10 mai pour la démocratie.

Pas d'abstention, Vive Templeuve ! Vive la République !

Pour le Comité républicain démocratique et par ordre :

Le secrétaire, Achille DUBREUCQ. Le président, Louis DEMESMAY. Conseiller d'arrondissement.

A LESQUIN

Electeurs,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez montrée en portant un aussi grand nombre de voix sur les noms des candidats du Comité radical-socialiste.

Il importe de constater que vous avez mis hors d'atteinte l'œuvre républicaine accomplie à Lesquin, au prix de tant d'efforts ; et que par le résultat du premier tour de scrutin la majorité est assurée dimanche à nos amis qui sont restés en ballottage, dont les noms suivent : Ternier Charles, Prath Désiré, Ledoux Ferdinand. La victoire du Parti républicain ne doit pas nous faire oublier ceux qui subissent les conséquences de la campagne odieuse, perfide et menaçante menée contre eux.

Honneur et reconnaissance aux Lesquinois qui ramèneront dimanche tous les égarés dans la même acclamation républicaine.

Vive la République !

Les candidats élus : MM. Delebol Henri — Leclercq Félix — Masse Emile — Sabin Jules — Bernard Marchand — Loeuil Alfred — Mazingue Léon — Devendeville Arnould — Roland Jules — Scheppers Charles — Renmans Vincent — Sury Florimond.

Pas d'abstentions, tous à l'urne pour les candidats : Ternier Charles, mouleur — Prath Désiré, cultivateur — Ledoux Ferdinand, mouleur.

Vive la République !

A ARMENTIÈRES

Déclaration du Parti Républicain

Le Parti républicain tient à exposer, en toute franchise, les raisons qui lui ont dicté sa conduite pour le deuxième tour de scrutin.

Malgré le souci constant qu'il a montré d'apaiser et d'éteindre les divisions qui nuisent tant à notre ville, malgré une administration contre laquelle la critique la plus malveillante s'est vainement exercée, il n'a pas désarmé l'hostilité haineuse du parti conservateur et il subit aujourd'hui l'assaut de ce parti qui n'a rien appris et rien oublié.

On sait quels ont été les résultats du 3 mai dernier.

Le parti conservateur a vu le nombre de ses partisans diminuer de 50 voix, mais il ne veut pas comprendre la leçon que lui donne le corps électoral.

A la faveur des divisions entre républicains et socialistes, il espérait reprendre la mairie, ce qui aurait ouvert pour Armentières une nouvelle période d'agitations.

Il fallait s'opposer à cette manœuvre et le parti réactionnaire nous a, lui-même, indiqué quel moyen nous pouvions employer pour cela.

Il a, au début de la période électorale, proposé d'instituer la Représentation proportionnelle des partis.

Ce projet a échoué. S'il eût été appliqué, il nous aurait donné un conseil comprenant 11 conservateurs, 9 républicains et 7 socialistes.

Le parti républicain et le parti socialiste, pour barrer la route à la réaction, viennent d'organiser la Représentation proportionnelle entre les groupes de gauche, et ont établi une liste unique qui comprend 16 républicains et 11 socialistes.

On va essayer d'effrayer les électeurs modérés avec le retour à la Mairie d'une minorité de socialistes : le projet de M. Dansette et des conservateurs accordait 7 sièges aux socialistes, la concentration républicaine leur en donnera 11, la différence est insignifiante, puisqu'ils ne seront encore qu'une minorité.

Ce que M. Dansette et les conservateurs pouvaient se permettre est-il donc défendu aux républicains ?

De plus le grave inconvénient du projet de représentation proportionnelle des conservateurs était que l'administration municipale eût été à peu près impossible à constituer, par suite de l'absence d'une majorité homogène dans le Conseil.

La représentation proportionnelle entre les groupes de gauche assure aux républicains une majorité solide dans le futur Conseil et leur laisse l'Administration municipale tout entière, ce qui est la garantie absolue que l'œuvre commencée depuis trois ans se continuera sous la même direction, pendant quatre nouvelles années.

Dans ces conditions aucune hésitation n'est possible, il faut voter pour la liste de concentration républicaine.

Le Parti républicain et le Parti socialiste ont conclu une entente loyale, sans qu'aucun d'eux ne fasse de concessions sur les points essentiels de son programme.

Il importe, pour l'honneur du Parti républicain, que tous les républicains, même les plus modérés, remplissent honnêtement l'engagement pris en leur nom par leurs représentants autorisés et qu'ils votent avec la plus grande discipline, sans effacer un seul nom, pour toute la liste de concentration républicaine.

La question est posée : Pour la République, contre la réaction.

LE COMITÉ RÉPUBLICAIN.

A DOUAI

UN APPEL

A l'occasion du scrutin de ballottage, les candidats de « l'Alliance Républicaine » et du « Cercle Démocratique » adressent aux électeurs l'appel suivant :

Chers Concitoyens,

Merci des très nombreux suffrages que vous nous avez accordés dimanche dernier.

Forts de la confiance que vous nous avez témoignée, tous unis nous nous représentons devant vous.

La lutte est aujourd'hui nettement circonscrite. D'un côté les collectivistes, plus ou moins masqués, dont les doctrines révolutionnaires et hervéistes ont été successivement condamnées par les villes qui en ont fait la néfaste expérience. Telles par exemple Toulouse, Dijon, Brest, Limoges, etc.

De l'autre des démocrates éprouvés, fermement attachés au principe républicain, partisans des réformes réalisables et que pour la plupart, vous avez pu juger à l'œuvre.

Douaisiens !

Vous n'hésiterez pas.

Le sort de notre chère Cité est entre vos mains.

Faisant taire vos préférences personnelles, vous voterez, en masse et sans ratures, pour les 27 candidats de la liste d'Union républicaine démocratique.

Votre discipline assurera la victoire.

Nous pourrons alors poursuivre dans la paix sociale, notre œuvre douaisienne, républicaine et démocratique.

Vive Douai ! Vive la République !

Bertin, Hanotte, Dumont, Asou, Baratte, Baude, Breguet, Brocal, Combie, Crombez, De Laurwereyns, D'Hooghe, Dubron, Evrard, Godin, Hayez-Galand, Henne, Héno, Hugot, Lavoix, Lecas, Limbour, Maronier, Mullet. Pennel, Pfileger, Procureur.

A FAUMONT

Le candidat républicain au scrutin de ballottage est M. Dubus Albert.

A VALENCIENNES

DÉCLARATION

A Valenciennes, les réactionnaires ayant proposé une entente avec les socialistes sous forme de représentation proportionnelle, les candidats radicaux se trouvent par le fait même de cette manœuvre déliés de l'engagement qu'ils avaient pris au 1er tour de scrutin.

En conséquence, ils acceptent loyalement une alliance avec le parti socialiste et ils présenteront aux suffrages de leurs concitoyens une liste radicale et socialiste.

Que tous les républicains fassent leur devoir et assurent la défaite définitive de la réaction à Valenciennes.

***

Conduite honteuse des Cléricaux

Voici l'article de l'*Impartial du Nord* dont parle notre rédacteur en chef :

Tous nos lecteurs ont encore à l'esprit les attaques incessantes des cléricaux à l'égard des radicaux qui ont jusqu'ici pratiqué la politique du Bloc républicain.

Tous se souviennent des propositions fallacieuses qu'ils ont faites aux radicaux pour garder à tous prix les sièges qu'ils détenaient au Conseil municipal.

Et beaucoup des électeurs valenciennois, terrorisés par le spectre rouge sans cesse agité devant eux, se sont laissés aller à voter pour des progressistes ou des libéraux qui se déclaraient les inébranlables adversaires des socialistes.

Que ces électeurs méditent les lignes suivantes :

Depuis trois jours des pourparlers sont engagés avec les socialistes, M. Thellier de Poncheville s'est mis indirectement en relations avec M. Delesalle, du « Réveil du Nord » ; M. Paul Piérard s'est ménagé une entrevue avec les citoyens Durre et Mélin, députés de notre arrondissement.

Aujourd'hui une autre *entrevue a eu lieu* ici même, à Valenciennes, entre le représentant autorisé du parti réactionnaire et un des chefs du parti socialiste. Les propositions suivantes lui ont été faites :

Une liste unique serait établie par le parti libéral et par le parti socialiste. Sur cette liste, onze places seraient réservées aux réactionnaires, six aux socialistes et dix à des radicaux que, sans consulter on installerait au gré du caprice réactionnaire.

Les socialistes, profondément surpris de ces propositions étranges, et émus dans leurs sentiments républicains, se décidèrent à tenter une démarche auprès des radicaux avant d'accepter des propositions qui, si elles leur donnaient des satisfactions, favorisaient avant tout l'arrivée des réactionnaires à la mairie.

Ils demandèrent alors une entrevue au président de la « Ligue Républicaine Valenciennoise » et lui déclarèrent que, plaçant au-dessus de tout les intérêts de la République, ils s'affirmaient prêts à repousser les propositions des réactionnaires et à porter leurs suffrages sur une liste d'entente radicale et socialiste sur laquelle ils obtiendraient cinq sièges.

M. le président de la Ligue fit convoquer d'urgence les candidats radicaux et le bureau de la Ligue.

Le Parti socialiste ayant confirmé les propositions que les réactionnaires leur avaient faites, la question de l'alliance fut mise en discussion.

Après un échange de vues où l'attitude des réactionnaires fut flétrie comme elle le méritait, les radicaux décidèrent de pratiquer une fois de plus l'union étroite des républicains de gauche pour le triomphe des idées républicaines.

Un accord fut alors conclu entre radicaux et socialistes et une liste unique fut élaborée où figureront 22 radicaux et cinq socialistes.

La situation électorale est donc bien nette à Valenciennes :

D'une part les réactionnaires pour qui tous les moyens sont bons pour parvenir au pouvoir, qui ne reculent pas devant le reniement de leur passé et trahiraient pour arriver tout ce qu'ils ont de plus sacré.

D'autre part, des républicains de nuances peut-être différentes, mais qu'une même conviction anime : l'amour de la République, qu'un même souci préoccupe, celui de réaliser des réformes utiles, républicains d'autant plus facilement alliés pour le bon combat que tous ont déclaré répudier hautement les théories décevantes des antipatriotes, des hervéistes et des anarchistes.

En conséquence, plus d'équivoque.

Les électeurs sauront quel est leur devoir ; par leur discipline ils balaieront de notre Hôtel de Ville, tous les faux bonshommes qui n'ont qu'un rêve : le renversement de notre chère République.

Ils voteront pour la liste entière radicale et socialiste, parce qu'ainsi le veulent l'honneur civique et la discipline républicaine.

***

La nouvelle liste du Bloc, radicale et socialiste, se compose de la liste radicale, sauf MM. Blandel, Cordier, Faille, Gripon et Hennon, qui se sont retirés et qui sont remplacés par cinq membres de la liste socialiste, MM. Pierre Mélin et Henri Durre, députés; Stiévenard, conseiller prud'homme ; Olivier Deguise, publiciste et Marcel Bouillon, négociant. La liste porte en tête MM Charles Devillers, maire et Fernand Dugardin, adjoint, et les 25 autres candidats, tous par ordre alphabétique.

***

Le Bluff des Réactionnaires

Le « Valenciennois » clame que les candidats réactionnaires peuvent se considérer comme les élus de Valenciennes parce que dimanche certains d'entre eux ont distancé de quelques voix les candidats républicains. Un peu plus de modestie ne nuirait pas à notre réactionnaire confrère.

Lorsqu'on patronne des candidats comme MM. Thellier de Poncheville, Paul Dupont père et René Delame, qui, il y a quatre ans, avaient été élus au premier tour avec respectivement 3192, 3043 et 2982 suffrages et qui, cette année, sont mis en ballottage avec respectivement 2869, 2825 et 2735 voix, on est mal venu à proclamer élus des « ballottés » dont le premier n'a obtenu que 2869 voix sur 6126 votants. Surtout que les électeurs réactionnaires ont été pressurés comme jadis le peuple de l'abbé Terray, ce contrôleur des finances de Louis XV qui tirait de si merveilleux rendements de Jacques Bonhomme. On pourrait pressurer au point de l'écrabouiller la quantité électorale de la liste réactionnaire qu'on n'en tirerait pas une voix de plus. Il ne reste plus un électeur à aller quérir à coups de pédales comme dimanche après-midi, dans l'heure qui a précédé la clôture du scrutin. Toute la troupe réactionnaire a donné, y compris le ban et l'arrière-ban. Et dimanche elle va se trouver en présence de toutes les forces républicaines du premier tour auxquelles pourront venir s'ajouter les 1235 abstentionnistes de dimanche qui ne peuvent être que des électeurs républicains puisque le racolage réactionnaire n'a pas eu de prise sur eux.

D'autre part, c'est faire injure à la vérité que de dire que les réactionnaires ont obtenu 2800 voix. Il y en a juste deux qui ont atteint ce chiffre. Et combien plus nombreux sont ceux qui n'ont réuni que 2200 voix, alors que plusieurs candidats radicaux ont obtenu 2400 voix et 2300 voix, alors qu'en même temps près de 1700 voix, également républicaines, allaient aux socialistes.

Tout ce bluff serait risible s'il n'était aussi triste... pour ses auteurs. Combien plus juste était la mélancolique « copie » de lundi soir, qui reflétait bien l'état d'âme des désillusionnés blackboulés de la tête de liste réactionnaire. Comme il y avait loin de leur remerciement effacé à leur triomphal coup de clairon de 1904.

Celui qui pourrait retrouver dans ses « vieux papiers et vieux souvenirs » le « nous sommes battus mais non abattus » devait se dire que décidément les temps étaient bien changés.

D'autre part, il n'a sûrement pas été l'inspirateur de l'articulet paru jeudi soir dans le « Valenciennois » et il désavouera les « cris de victoire » annoncés pour dimanche qui se transformeront en douloureux chant du cygne !!!

***

Réponse au placard intitulé « INFAMIE »

Le parti clérical fait afficher un placard dans lequel il prétend qu'il est faux et archifaux qu'une entente ait été proposée par lui au Parti socialiste.

Nous maintenons énergiquement la déclaration que nous avons faite, à savoir :

1° Que les pourparlers ont été engagés entre M. Langlais, directeur de « La Dépêche», M. Delesalle, directeur du « Réveil », et M. Thellier de Poncheville, candidat libéral à Valenciennes ;

2° Qu'une rencontre a eu lieu sur le quai de la gare de Lille entre M. P. Piérard et les citoyens Durre et Mélin, qu'il y a été question de la représentation proportionnelle, et même que, au cours de la conversation, M. P. Piérard a déclaré que M. Thellier de Poncheville n'avait rien à voir dans les décisions du Comité libéral ;

3° Que M. Henri Lemaire, directeur du « Valenciennois », organe du Parti libéral, s'est présenté le jeudi 7 mai, à trois heures de l'après-midi, au domicile particulier de M Marcel Bouillon, négociant à Valenciennes, et lui a proposé une entente entre le Parti Socialiste et le Comité libéral pour former une liste de représentation proportionnelle, *avec ou sans le concours des radicaux.*

Depuis plusieurs années les électeurs Valenciennois ont été terrorisés par le spectre rouge sans cesse agité devant eux par les libéraux, et les radicaux ont été traînés dans la boue pour avoir jusqu'à présent pratiqué la politique du bloc républicain. Aujourd'hui ce sont ces mêmes libéraux qui, dans leur intérêt, font appel au Parti socialiste.

Aux électeurs d'apprécier.

***

Appel de la Ligue Valenciennoise

L'alliance des radicaux et collectivistes est aujourd'hui chose faite ; nous la défendrons énergiquement, avec la loyauté que comporte toute entente librement consentie.

Nous prions nos concitoyens de considérer comme nuls les bulletins de vote qu'ils peuvent avoir déjà reçus et qui ne portent que les noms seuls des candidats radicaux.

Dès aujourd'hui seront distribués les bulletins de l'alliance radicale et socialiste et nous engageons vivement nos concitoyens à *déposer seulement ceux-là dans les urnes*, sans aucune rature, affirmant par cela même leur attachement à la République et le dégoût qu'ils ont éprouvé en présence des manœuvres ténébreuses des réactionnaires.

A BRUAY

Par suite d'une entente entre les radicaux moins favorisés que leurs concurrents républicains, et les socialistes, il n'y aura plus en présence, au scrutin de ballottage, que la liste du bloc républicain et la liste réactionnaire.

A DUNKERQUE

Le Comité républicain communique la décision suivante :

Le Comité Républicain a décidé de faire bloc contre la réaction et de s'entendre avec le parti socialiste pour le deuxième tour de scrutin.

1° Parce que le parti socialiste a réprouvé les théories du sabotage et de la grève générale insurrectionnelle devant l'ennemi ;

2° Parce que le parti socialiste déclare être républicain avant tout et être prêt à tous les efforts comme à tous les sacrifices pour vaincre la réaction ;

3° Parce que l'union des forces républicaines assurera la solidarité entre tous les hommes de progrès contre tous les partisans des idées rétrogrades et ceux qui les soutiennent ;

4° Parce que républicains et socialistes sont décidés à travailler activement et en parfaite communauté d'idées à la prospérité de notre ville.

Le Comité Républicain.

***

La liste Républicaine

Les murs de notre ville s'adornent à nouveau de multicolores affiches ; les réactionnaires viennent d'en faire placarder une monumentale dans laquelle ils annoncent pompeusement qu'ils viennent de faire alliance avec les progressistes. Et cela, parce qu'ils ont, avec désinvolture, débarqué quelques poids morts, soit que la nationalité de ceux qui composaient leurs listes n'était pas bien fixée, soit en raison de la non-valeur des autres. Ils auraient d'ailleurs pu parfaitement, dans cet ordre d'idées, aller beaucoup plus loin.

Quel bluff !! Et combien vous croyez les Dunkerquois naïfs pour leur servir de semblables calembredaines.

Comment, votre alliance ne date que d'hier ? Comment, elle n'existait pas depuis toujours ??

Mais M. B. Morel n'est-il pas adjoint depuis 1904 ? MM. Dick et Cabour ne sont-ils pas conseillers sortants ? Ces Messieurs ne figuraient-ils pas sur vos listes le 3 mai dernier, ou bien ne sont-ils plus les grands manitous du parti progressiste de Dunkerque ?

Il faut vraiment que vous vous sentiez malades pour essayer ainsi de donner le change aux électeurs en leur laissant espérer votre rénovation par l'infusion d'un sang nouveau.

Mais ils ne s'y tromperont pas. Ils sont fixés pour vous avoir vus toujours unis contre la démocratie, non seulement dans les élections municipales passées et présentes, mais aussi lors des élections législatives et des élections cantonales.

Et c'est justement parce que vous aviez depuis belle lurette, fait le bloc de droite, que s'est formé celui de gauche, de toutes les forces véritablement républicaines.

Demain, les électeurs jugeront et voteront en masse pour la liste républicaine.

Canton de Dunkerque-Ouest (Hôtel de Ville)

MM. Dr Ruyssen, conseiller d'arrondissement, chirurgien-chef de l'Hôpital — I. Monteuuis, avoué. — G. Bérode, agent maritime, président du « Cercle Républicain ». — G. Derycksen, entrepreneur de lestage. — A. Sauvage, conseiller sortant. — H. Lefebvre, propriétaire, vice-président du Denier des Ecoles laïques. — M. Berquin, comptable, vice-président de l'Union Coloniale. — L. Gillebyt, dit Gilbert, maître peintre et armateur. — J. Geyeen, propriétaire. — Leroy Edmond, maître forgeron. — A. Druel, pilote, capitaine au long cours.

Canton de Dunkerque-Est (Bourse)

MM. J. Trystram fils, industriel. — H. Terquem, avocat, administrateur des Hospices. — René Fichaux, industriel, capitaine des sapeurs-pompiers. — E. Fosquet, professeur au Collège Jean-Bart. — L. Vianne, conseiller sortant. — H. Lemaire, administrateur du Bureau de Bienfaisance. — E. Boutoille, conseiller sortant. — A. Boone, conducteur des Ponts et Chaussées. — G. Duval, docteur en médecine. — A. Detraux, négociant. — A. Belle, brasseur. — L. Théry, mécanicien de la Marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Basse-Ville et Jeu-de-Mail (Hôtel des Pompiers)

MM. Sauvage Albert, conseiller sortant — Vianne Louis, conseiller sortant. — Debrock Arthur, conseiller sortant. — Merschardt Louis, conseiller sortant. — Boutoille Edouard, conseiller sortant. — Lacoste Constant, attaché au Contrôle des chemins de fer.

***

Déclaration du Comité Républicain

Le Comité Républicain a décidé de faire bloc contre la Réaction et de s'entendre avec le parti socialiste pour le deuxième tour de scrutin.

1° Parce que le parti socialiste a réprouvé les théories du sabotage et de la grève générale insurrectionnelle devant l'ennemi ;

2° Parce que le parti socialiste déclare être républicain avant tout et être prêt à tous les efforts comme à tous les sacrifices pour vaincre la réaction ;

3° Parce que l'union des forces républicaines assurera la solidarité entre tous les hommes de progrès contre les partisans des idées rétrogrades et ceux qui les soutiennent ;

4° Parce que Républicains et Socialistes sont décidés à travailler activement et en parfaite communauté d'idées à la prospérité de notre ville.

Le Comité Républicain.

Les radicaux ont offert neuf sièges aux socialistes, les six sièges de la Basse-Ville, puis trois sièges qui se répartissent ainsi : deux dans le canton Est, celui de la Bourse, un dans le canton Ouest, celui de la Mairie.

A COUDEKERQUE-BRANCHE

L'Alliance Républicaine et Démocratique et le Parti Socialiste se sont mis d'accord sur une liste commune comprenant 7 radicaux et 12 socialistes.

A SAINT-OMER

Aux Electeurs de St-Omer et des Faubourgs

Electeurs,

Nous vous remercions de la marque de confiance que vous nous avez donnée dimanche, et des nombreux suffrages que vous nous avez accordés. Le succès était assuré, dès le premier tour, sans la division des voix républicaines.

Aujourd'hui, l'hésitation n'est plus possible, et votre devoir, comme le nôtre, est tout tracé.

Nous nous présentons à vous avec le même programme, groupant autour de nous toutes les forces vives du parti républicain, ainsi que le prouve la présence, sur notre liste, du candidat le plus favorisé de la liste d' « Union républicaine, commerciale et ouvrière ». A vous de dire, d'une façon éclatante, que Saint-Omer veut rester fidèle à ses traditions républicaines et démocratiques et s'orienter de plus en plus dans la voie du progrès social !

Electeurs,

Pas d'abstentions !

Nous comptons sur tous les républicains pour assurer, par le scrutin de dimanche, le succès de notre liste et le triomphe de la République.

MM. Ringot François, Dernis Clovis, Fleury Alphonse, Nicolle Victor, Fleury Félix, Gilliers Alfred, Bacheler Charles, Eliet Alphonse, Boitel Auguste, Amiot Charles, Caloin Fernand, Damart Louis, Debaste-Berteloot Achille, Devin Edouard, Fiévé Gustave, Hamoy Bart, Hiecque Léon, Locquet Victor, Masset Fernand, Naninck Charles, Nézeloff Henri, Richard Ernest, Rose Charles, Vasseur-Bateman Louis, Vereecque Hubert.

Après le Scrutin

A LAMBERSART

Les candidats de la liste républicaine démocratique remercient les 442 électeurs qui leur ont fait l'honneur de voter pour eux; les invitent à entreprendre près de leurs amis politiques, plus tièdes, une active propagande en vue des prochaines élections; que chacun d'eux fasse un effort et le succès sera assuré.

Afin de grouper plus facilement nos amis politiques en un faisceau solide, nous leur rappelons que le cercle radical « l'Action » a une section pour Canteleu-Lambersart, chez M. Labbe-Dewailly, cabaretier, rue François-Verly, 68, et une autre au bourg et « Canon d'Or »; toutes les demandes d'inscription sont reçues chez le vice-président, M. Baert, 5 bis, avenue Pottier, Lambersart. La cotisation est très minime.

Les candidats.

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Templeuve. — 15 conseillers sont élus au 1er tour sur 21 à élire. Ce sont : MM. Paul Demesmay 618 — Achille Dubreucq 453 — Paul Lebeucq 445 — Charles Lambelin 439 — Jean Duburcq 430 — Emile Wartel 429 — Charles-Louis Mulier 429 — Paul Baratte 428 — Olivier Levert 424 — Henri Chuffart 419 — Jules Dewavrin 419 — Fernand Hazard 409 — Eugène Wartel 399 — Gustave Darras 398 — Victor Montois 386. Il y a ballottage pour 6 sièges.

A Sameon. — Liste républicaine: Delcroix Louis 112 voix — Lemaire Louis, 109 — Dufrenne Alfred, 95 — Farineaux Henri, 92 — Martin François, 91 — Duhem Edmond, 84 — Delmotte Henri, 83 — Delcroix Arthur, 72 — Martin Henri, 72. — Liste réactionnaire, élue : Liesse François, 261 — Delcroix Cyriaque, 255 — Décatoire-Duhem, Louis, 233 — Tréhout-Verdière, Adolphe, 232 — Duflos-Carlier Edmond, 230 — Robert Bouchard Pierre-Joseph, 230 — Brohon-Dubois, 221 — Herbomez-Mas, Auguste, 219 — Martin Jean-Baptiste, 217 — Duhem-Demory, Jean-Baptiste, 216 — Demory Louis, 213 — Duflos-Douay Vital 186.

Capinghem. — Candidats républicains. Sont élus : MM. Fallet Charles, 59 — Pollet Louis 53 — Denoyelle François 53 — Defives Henri 52 — Coigne Louis-Augustin 52 — Lecourt Désiré-Joseph 49 — Duthoit François-Louis-Auguste 52 — Carton Paul-Camille-Ernest 48 — Lambin Léon 49 — Castelain Charles-Louis 54.

Les élections d'Hellemmes

M. Fanyau, maire d'Hellemmes, vient d'adresser la lettre suivante à M. le Préfet du Nord :

Hellemmes, le 8 mai 1908.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 courant, m'avisant que le scrutin de ballottage ne peut avoir lieu dimanche.

D'autre part, un fait nouveau s'est produit qui modifie la situation. L'urne qui avait été scellée d'accord entre les parties et transmise au Conseil de préfecture pour que le dépouillement fût achevé et le résultat proclamé, n'a pas été transmise seule.

A mon insu, les deux autres urnes qui ne donnaient lieu à aucune difficulté, ont été le lendemain scellées et transmises; mais elles n'ont été scellées en la présence des représentants ni du parti adverse ni du mien. Je vois par le texte de la protestation que vous ont adressée MM. Krebs et Thieffry que ces messieurs en concluent que dès lors le dépouillement ne peut plus être achevé avec toutes les garanties d'authenticité désirables. Ils font appel à ma bonne foi.

Elle leur est acquise. Du moment où le moindre doute peut s'élever sur ce point, je déclare très nettement que je ne veux, pour ma part, bénéficier d'aucun doute.

Ils concluent à l'annulation des opérations.

Moi aussi.

Le Maire : O. FANYAU.

***

A la lecture de la troisième lettre adressée par MM. Krebs et Thieffry à M. le Préfet du Nord, et parue hier matin dans le « Réveil du Nord », M. Fanyau n'eût qu'un désir: mettre un terme aux insinuations, aux équivoques, aux doutes passionnant peut-être pour l'instant la masse des électeurs, mais préjudiciables à tous les points de vue à l'avenir et aux intérêts de la Ville d'Hellemmes.

C'est pourquoi M. Fanyau adressait hier matin à onze heures, à M. le Préfet du Nord, la lettre que nous publions ci-dessus; laquelle est nette, précise, et témoigne d'un sentiment d'élévation d'esprit et d'équité que nous nous plaisons, une fois de plus, à reconnaître chez notre ami M. Fanyau.

Copie de cette lettre a été adressée à M. Krebs, hier à une heure de l'après-midi.

A la réception de la lettre de M. Fanyau, M. le Préfet a convoqué d'urgence pour cinq heures le Conseil de Préfecture, en faisant toutefois avertir les deux parties intéressées afin qu'elles pussent être entendues, si elles le jugeaient utile.

La réunion du Conseil de Préfecture eut lieu à l'heure indiquée, sous la présidence de M. Grand. Après lecture du procès-verbal par M. le secrétaire général et en raison de l'accord entre les deux parties en cause, le Conseil, au bout de quelques minutes, rendit son jugement annulant les opérations électorales du 3 mai de la commune d'Hellemmes.

M. le Préfet va prendre un arrêté en conséquence en convoquant les électeurs d'Hellemmes pour un nouveau scrutin qui aura lieu le dimanche 24 mai.

LA RÉGION

A MONS-EN-BARŒUL

Une fabrique de baches incendiée

Vendredi, vers dix heures du matin, un incendie s'est déclaré à la fabrique de bâches de M. Vanackère, 87, route de Roubaix.

Un des ouvriers de la maison, M. Debuschère, vit des flammes s'échapper du faîte de ce local, et avertit M. Vanackère. En quelques instants, le bâtiment renfermant une grande quantité de matières très combustibles, devint la proie des flammes. La pompe de la commune ne tarda pas à arriver.

Comme le séchoir est contigu d'un côté aux magasins et de l'autre à l'habitation du concierge, M. Deneuville, il fallut songer à protéger ces locaux, qui couraient un réel danger. Des torrents d'eau s'abattirent sur ces bâtiments, que l'on parvint à sauver.

Malgré la rapidité des secours apportés, le séchoir et les marchandises qui y étaient enfermées ne tardèrent pas à être complètement détruits.

Ce bâtiment, d'une superficie de vingt mètres carrés, est évalué à une trentaine de mille francs et les marchandises qu'il contenait sont estimées dix mille francs. Il y a assurance.

Le drame de l'ivresse à Roubaix

L'ingénieur et les trois monteurs sont arrêtés

Nous avons parlé avant-hier, du drame qui se produisit sur la Grand'Place, à proximité de l'estaminet Lucien François.

M. Houeix, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a longuement entendu vendredi après-midi, les personnes qui assistèrent à ce pénible événement.

Pendant plus d'une heure, le magistrat a entendu Mme Lucien François, le principal témoin.

Mme Lucien François déclare avoir entendu le bruit produit par la chute d'un corps dans le tambour, à l'entrée de l'estaminet.

Elle ouvrit pour voir ce qui se passait et se trouva en présence d'un homme qui, se lançant sur elle, lui porta un coup de poing à la figure. A ses pieds gisait un autre homme que le premier avait renversé.

Mme Lucien François se rejeta dans son établissement en appelant au secours. En se retirant, elle venait encore de voir tomber un homme sur le trottoir et un autre homme qui se précipitait sur lui.

C'est alors, dit-elle, que survint Louis Delfrère.

Mme Lucien François, qui le suivait, le vit saisir par les assommeurs ; l'un d'eux le tenait à la gorge et le jeta sur la bordure du trottoir en poussant des cris sauvages.

Le chapeau de l'agresseur étant tombé, elle le ramassa et le mit sur son comptoir.

La coiffe de ce chapeau portait les lettres J et L, c'est-à-dire les initiales de Jacques Lewinne, ingénieur, né à Odessa, demeurant à l'Hôtel Ferraille.

Mme Lucien, confrontée ensuite avec les inculpés, a parfaitement reconnu l'ingénieur Lewinne et les frères Cattieau, comme étant ceux qui frappèrent Delfrère.

Après Mme Lucien, M. Houeix a interrogé MM. Auguste Lehu, 30 ans, rue d'Italie ; Georges Menheim, rue Sainte-Elisabeth ; Jacob, ouvrier peintre, et Emile Philippart, ourdisseur, rue de Beaurepaire, qui eurent à subir les violences des agresseurs.

Ils ont tous donné des renseignements intéressants et précis sur les exploits commis par chacun d'eux.

En présence de la gravité des faits, M. Houeix a maintenu à sa disposition l'ingénieur Lewinne, 28 ans, et les frères Cattieau, de Lille : Désiré, 34 ans, monteur, rue de Cassel, 10 ; François, 25 ans, monteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 1, cour Debrische ; Arthur, 27 ans, monteur, rue Raspail, 69.

Ces derniers, comme on le sait, avaient été laissés en liberté provisoire.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Une femme brutalisée

blesse gravement son mari d'un coup de revolver

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure du matin, Mme Paul Denis, 32 ans, cabaretière, 93, rue de Marquette, a tiré un coup de revolver sur son mari, qui a été atteint au côté droit de la figure, près du front.

Le blessé a été transporté, dans un état alarmant, à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Vasseur.

Mme Paul Denis, interrogée, a déclaré qu'elle avait tiré sur son mari pour se venger des grossièretés et des coups dont il l'accablait. « Il me battait, dit-elle, et m'injuriait, j'ai pris le revolver et tout de suite, j'ai tiré. »

Voici comment, d'après notre enquête, les faits se sont passés, amenés par la jalousie :

M. Paul Denis, 43 ans, et sa femme, née Berthe Lefebvre, 32 ans, travaillent tous deux pour une maison de confections de Lille. Ils tiennent en outre un estaminet. Par suite de la jalousie du mari, les querelles sont fréquentes dans le ménage. Jeudi, vers minuit, une nouvelle discussion surgit, au moment où deux consommateurs se trouvaient encore dans l'estaminet. Furieux, M. Denis frappa sa femme à deux reprises. Affolée, Mme Denis se rendit dans la cuisine, ouvrit le tiroir de sa machine à coudre et y prit un revolver. Elle se dirigea alors, l'arme à la main, vers son mari et fit feu dans la figure de son époux.

Prévenu peu après, M. Douez, commissaire de police, et le garde-champêtre Vansoren, ouvrirent une enquête et arrêtèrent Mme Denis qui exprima de vifs regrets. Mme Denis est mère d'une petite fille de onze ans.

A VALENCIENNES

Un brasseur condamné pour fraude

M. Henri B..., brasseur, à Valenciennes, poursuivi, à la requête de l'administration, pour fraude de droits fiscaux, au préjudice des contributions, a été condamné par le tribunal correctionnel, à 54.000 francs d'amende, ce qui, avec les décimes, fait plus de 60.000 francs.

A POMMIER

Tragique suicide

Depuis deux ou trois mois, Fleury Duquesne, âgé de 20 ans, parlait constamment de se suicider et il s'adonnait à la boisson.

Il y a quelques jours, rentrant chez lui en état d'ébriété, il prit des ficelles pour aller se pendre, disait-il, mais sa mère l'en empêcha. Celle-ci s'étant absentée peu après, il en profita pour prendre le fusil de son père qu'il chargea.

Puis il se dirigea vers une pâture et, se plaçant au pied d'un cerisier, il se tira un coup de feu dans la tête. Le corps fut retrouvé dans un état affreux, le crâne était fracassé et des débris de cervelle avaient jailli de tous côtés.

A HÉNIN-LIÉTARD

On découvre un cadavre

QUI FUT-IL?

Des terrassiers au service de la Compagnie des mines de Dourges, creusant une tranchée dans la cour du puits n° 6, aux environs de la voie des Margodillots, ont mis à découvert le squelette d'un homme. La position désordonnée dans laquelle il se trouvait, l'entaille triangulaire relevée sur le sommet du crâne, le peu de profondeur du trou qui le contenait, prouvent qu'on a découvert la victime d'un crime. Mais à quelle date peut-on faire remonter la mort ?

Un bouton en métal, sans inscription, semble être celui d'un uniforme; d'autre part, la victime était âgée de plus de 25 ans et avait coutume de fumer, car non seulement on a retrouvé une queue de pipe en terre, mais la mâchoire, par l'usure des dents, indique la position habituelle d'un corps dur ; toute la dentition est restée complète. La gendarmerie se livre à une enquête.

LA BELGIQUE

Affaire mystérieuse

Anvers, 7 mai.

Le parquet d'Anvers vient d'être saisi d'une très grave affaire d'empoisonnement

Il y a quelques mois arrivait à Anvers un personnage disant se nommer Henri R..., venant de Chartres, et disant être avocat, inspecteur commercial et financier. Il paraissait âgé de quarante-cinq à cinquante ans ; il était accompagné d'une femme paraissant avoir vingt-cinq ans. Le couple descendit dans un hôtel de la rue Leys, et quelques jours après, la femme tombait subitement malade. Son état empira de jour en jour, si bien que, vers la fin du mois d'avril Henri R... dut conduire son amie à la campagne. Il s'en fut louer une villa à Edeghem, mais l'état de la femme ayant encore empiré, il fallut la transporter d'urgence à l'hôpital.

C'est sur la plainte du médecin de l'hôpital que R... fut arrêté pour tentative d'empoisonnement ; il paraîtrait que R... avait fait connaissance de cette femme dans une ville d'eau. La victime serait excessivement riche et aurait fait un testament en faveur de R...

Les perquisitions faites au domicile de celui-ci, à Edeghem, ont amené la découverte de fioles qui, d'après ses déclarations, venaient de Chartres. Au moment de son arrestation, R... a dit :

—Je crois que je suis arrêté pour des escroqueries que j'ai commises en France, notamment au préjudice d'une société pour l'exploitation des eaux minérales. Cela m'étonne cependant, parce que le directeur de cette société est un de mes cousins !

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Wattrelos. — Jeudi ont eu lieu les obsèques de M. Pierre Dhalluin-Lepers, adjoint au maire de Wattrelos, administrateur de l'Association du Mérite agricole de la région du Nord, membre de la Société des Agriculteurs du Nord. Voici le discours que M. Hector Simon a prononcé sur la tombe :

Messieurs,

Quand l'on a été pendant 26 années le collègue, et l'ami d'un homme de bien, il est profondément pénible et attristant d'adresser le dernier adieu à un aussi bon camarade que Pierre Dhalluin, qui disparaît en emportant l'estime de ceux qui l'ont connu.

C'est au nom de l'Association Amicale des membres de l'Ordre national du Mérite agricole des quatre départements du Nord, que je prends la parole sur cette tombe, si prématurément ouverte.

Hélas ! c'est le cœur profondément atteint que moi — qu'il honorait tout particulièrement de son amitié — je viens comme secrétaire général, apporter, ici, tous nos regrets au bon collègue qui n'est plus, et nos sympathies attristées à sa digne compagne et à ses enfants, si cruellement éprouvés. Pierre Dhalluin était entré aux « Agriculteurs du Nord » en 1882. Il était l'un de ceux qui y luttèrent pour rendre la société à sa vraie destination : La défense du cultivateur contre les industries qui, souvent l'exploitent, ce qui nous valut des présidents tels que Messieurs Emile Davaine, Clément, Coquelle, Auguste Pollié et Jules Laden ; de vrais cultivateurs, qui tous firent partie de ce groupe, alors tant honni, et nous sommes fiers d'y avoir pris part, comme lui.

Pierre Dhalluin fut de ceux qui reçurent les premiers la Croix du Mérite agricole, il devint administrateur de notre Association Mutuelle, il était l'un de ses conseillers les plus assidus et les plus dévoués, et je puis dire, sans crainte d'être démenti, qu'il était proposé pour le grade d'officier de notre Ordre, et la mort nous l'enlève au moment où il allait recevoir cette distinction si enviée.

Pierre Dhalluin était l'un de ceux sur lesquels l'on peut compter, quand il s'agit de travailler à la prospérité de l'agriculture ; il était des nôtres et nous conserverons précieusement sa mémoire.

Cultivateur émérite, il connaissait mieux que beaucoup « l'homme des champs » et ses souffrances, ce nourrisseur du Peuple qui donne à la Patrie les bras les plus robustes.

Notre défunt était souverainement juste, bon, affable, et doué d'un grand tact, ce qui lui valut l'amitié de ses collègues.

Pierre Dhalluin, ton nom restera dans nos archives, à la suite de ceux de nos amis disparus ; nous conserverons de toi le meilleur souvenir. Adieu !